

Anne Pham

Consultation publique dossier Sud environnement Saint-Dézéry
13 janvier 2024 à 16:03

16 JAN. 2024
D.C.L.C

Cette société s'est installée au mépris de l'environnement local : la route D120 est une jolie petite route inappropriée au trafic de gros camions (route interdite au plus de 19t) ,étroite les croisements avec ces engins sont problématiques , de plus incompatible avec une fréquentation de cyclistes et promeneurs. Ces camions , dont on constate fréquemment la vitesse excessive, déboulent dans un petit carrefour en plein coeur de Saint-Dézéry. La sortie par Collorgues est tout aussi problématique : passage de petits ponts avec courbe.

D'autre part je déplore la détérioration de l'environnement végétal : les arbres ont été sacrifiés .

Enfin le concassage occasionne forcément des nuisances tant sonores que polluantes par la poussière.

Je déplore également que comme hélas trop souvent nous soyons mis devant un fait accompli.

Dans l'espoir que les services compétents prennent en compte ces remarques ,je les prie d' agréer mes salutations distinguées

Anne Gangloff Pham
24 grand rue
30190 Collorgues

P.S Copie de ce courrier aux Mairies de Collorgues et Saint Dézéry